

GRATUIT pour tous les membres de la F.R.C.P.B.

Belgaphil





Le plus grand salon international de la philatélie et numismatique de Belgique.

Vendredi 2 & samedi 3 avril 2021
Vendredi 1 & samedi 2 octobre 2021



antwerp expo

Jan van Rijswijcklaan 191
B-2020 Antwerpen

Antwerpfila vous offre:

- Le plus grand salon de philatélie et numismatique de Belgique.
- Accessibilité facile, près du centre historique d'Anvers.
- Expo-cafetaria confortable avec beaucoup de choix
- Classique & Moderne.
- Variétés & curiosités.
- Collections en gros, motifs.
- Lettres & cartes postales
- Estimation & expertise
- Matériel, catalogues & accessoires.



www.antwerpfila.be - info@antwerpfila.be - tel.: +32(0)486 96 22 85 - fax: +32 15 24 70 92

Le mot de la rédaction



Johann Vandenhaute: Rédacteur en Chef
Belgaphil

Cette préface, je la commencerai par un grand merci adressé à Michel Fivez : il arrête sa collaboration après avoir, durant 15 ans et 61 numéros, assuré qu'un Belgaphil magnifiquement et soigneusement mis en page soit délivré tous les 3 mois à tous les collectionneurs de timbres. Ce fut un fructueux travail d'équipe mené avec tout le comité de rédaction.

Pendant toutes ces années, Michel s'est occupé de la mise en page et a veillé à ce que tous les articles puissent être inclus suivant un même modèle dans nos deux langues nationales. Michel m'a dit : « Je m'étais engagé à mettre en page votre Belgaphil pour une durée d'un an et c'est finalement devenu 15 ans. » Michel n'était pas philatéliste et a appris à connaître notre hobby sous tous ses aspects ; il m'a confié : « Durant ces 15 années, en tant que profane, j'ai peu à peu découvert le monde de la philatélie et, grâce aux différents articles, j'ai beaucoup appris à son sujet. Je vous en suis reconnaissant. Je forme le vœu que le "Belgaphil" puisse paraître encore longtemps. » Michel, j'espère que les choses iront bien pour toi et ton épouse Els dans le futur.

Chers lecteurs, Belgaphil est là pour (et par) le collectionneur de timbres affilié à notre fédération via une association. De plus, le magazine est gratuit. La gestion quotidienne de la F.R.C.P.B. m'a chargé, à l'avenir, de publier un Belgaphil avec un plaisir de lecture accru, en augmentant le nombre de pages. Une mission que j'aimerais réaliser, mais qui comporte néanmoins un sérieux « défi ». L'expression "plaisir de lire" est particulièrement importante. Cela ne peut réussir que si nos membres prennent leur plume et publient leurs articles dans le Belgaphil. J'espère que vous m'aidez à relever le défi.

Les réactions suscitées par notre magazine sont très différentes, allant de « parfois trop spécialisé » à « un objet à conserver », en passant par « quelque chose pour tout le monde ». Je suis bien sûr extrêmement préoccupé par l'accessibilité de notre magazine et de chaque sujet qui peut y être proposé. Mais le magazine ne peut survivre que si nos auteurs nous proposent des articles suffisamment variés, cela va de soi.

Le n°62 a pu être expédié ; c'est peut-être une maigre consolation sachant qu'un événement très spécial pour nous philatélistes « Antverpiade 2020/2021 » à Anvers, a été à nouveau reporté en juin de l'année prochaine (2022). Une troisième fois, la bonne cette fois ? Nous l'espérons.

Pour les nombreux philatélistes, je souhaite que les réunions de clubs reprennent bientôt et que la vie de ceux-ci ne se résumera pas à un bulletin occasionnel. Cela a pris suffisamment de temps et a poussé un certain nombre d'associations à se tourner vers les possibilités numériques. Pour certains un must, pour d'autres une découverte ... Quiconque prétend que la philatélie est un passe-temps pour les solitaires se trompe. Une fois de plus, il s'est avéré être une activité sociale : se retrouver lors des réunions des membres, assister à des conférences, visiter des foires et des expositions font partie du passe-temps philatélique normal.

Bonne lecture.
Johann.



- 3 - Le mot de la rédaction
- 4 - Les cercles doivent se réinventer ...
- 6 - L'échange de la correspondance entre l'Australie et le Royaume-Uni 1854-1856
- 15 - ... Et puis il y a Antverpia 2022
- 16 - Agenda, Infos et Communiqués
- 17 - Japon 2020 - 32^e Olympiade
- 18 - C'est aussi de l'astrophilatélie ...
- 22 - Livres, magazines et/ou publications philatéliques
- 23 - Publicité *ProCollecta*

Les cercles doivent se réinventer ...



Le Comité du C E R

La pandémie du COVID-19 qui dure maintenant depuis un an, nous inquiète et bouleverse notre style de vie et plus spécialement nos contacts sociaux habituels. On se pose même la question de savoir quelles en seront les répercussions sur le futur des cercles.

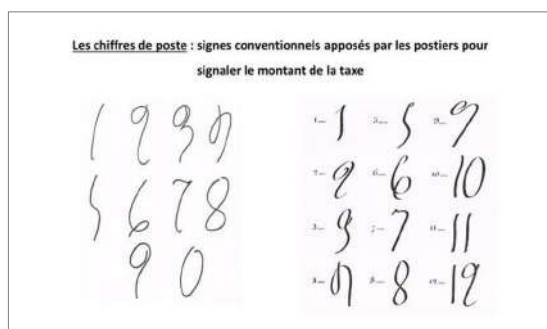
Actuellement, les rencontres en présentiel présentent, en effet, trop de risques : la majorité des membres étant des personnes âgées, on peut comprendre que les Comités assument leurs responsabilités en annulant les différentes activités philatéliques, même si certains membres "inconscients" doutent de la réalité de la situation.

En cette période de mesures sanitaires, les cercles doivent donc se réinventer pour continuer à exister. C'est ainsi qu'en philatélie est né l'usage des visioconférences afin de garder un contact avec les membres: bien que celles-ci ne valent sûrement pas les réunions en présentiel, elles ont le mérite d'exister; ce mode de fonctionnement présente toutefois des difficultés d'ordre technique (matériel non compatible ou peu performant), mais aussi d'ordre structurel: impossibilité de voir les lots lors des réalisations entre membres, Par ailleurs, cette nouvelle pratique nous rajeunit quelque peu en utilisant les moyens modernes de communication.

Illustrons ces propos par les expériences du Centre d'Etudes et de Recherches Colonel MOINY et Michel FONTINOY (cercle fédéré n° 730).

Activités en présentiel avant la pandémie

Reprenant les activités du CER, un nouveau Comité a proposé une journée d'étude le samedi 27/07/2019 avec projection et causerie sur "Les chiffres de poste – de 1836 à 1875" dans les locaux du Foyer culturel de Florennes. Ce travail collectif présentait une synthèse des chiffres postaux rencontrés sur les documents proposés par les membres. Environ 15 personnes originaires de tout le pays ont répondu à cette invitation.



Les chiffres de poste



Conférence à Florennes

La matinée suivante a été programmée à l'Hôtel « Les Trois Clés » à Gembloux le samedi 02/11/2019 : conférence animée conjointement par Charles BRUART et Daniel GOFFIN sur le thème "Quelques conseils en vue de présenter une collection d'histoire postale ou de marcophilie en compétition". 23 philatélistes venus de toutes les provinces du pays se sont retrouvés sur invitation du CER "NEW LOOK" sous la présidence de Mme LUTZ succédant à Mr Jean VANHINGELAND pour raisons de santé.



Centre d'études et de recherches Colonel Moïny et Michel Fontinoy

Journée philatélique du 27/07/2019



Conférence à Gembloux

Activités en visioconférence pendant la pandémie

Le samedi 28/03/2020, il était prévu de tenir l'assemblée générale suivie d'une conférence présentée par Daniel GOFFIN sur le thème : "Les cachets relais – Des facteurs ruraux aux haltes motorisées". Cette journée fut reportée au 27/06/2020 en raison des mesures sanitaires à cette époque.

A nouveau, pour les mêmes raisons, cette dernière fut reportée "sine die" en attendant que le présentiel soit autorisé et possible au point de vue de l'organisation.

De mois en mois, la date fut ainsi retardée jusqu'au samedi 07/11/2020: aidé par Mr Valéry GOSSET – membre du Cephila et pratiquant professionnellement des réunions par visioconférence, le Comité du CER se lance et tente une première rencontre des membres via ce moyen de communication en pleine expansion: dix-neuf d'entre eux tentèrent l'expérience qui se déroula sans trop de problèmes techniques.

La conférence présentée par Daniel GOFFIN, Commissaire provincial et Juré national pour l'histoire postale, avait pour sujet celui prévu le 28/03/2020 !



Visioconférence

Depuis lors, hebdomadairement, les membres du Comité se retrouvent en visioconférence pour préparer le futur en utilisant le logiciel spécifique acheté à cet effet.

Terminons ce petit laïus en citant les dernières animations :

- Daniel GOFFIN proposa le 12/12/2020 la suite de son animation du 07/11/2020 : "Les agences postales",
- Willy MONFILS présenta le 19/01/2021 le thème suivant : "Les bureaux auxiliaires de la Province de Namur en 1914-1918",
- Le samedi 13/02/2021, c'est Bernard PETERS, Commissaire provincial et Juré national pour la philatélie thématique, qui proposa "La philatélie thématique" suite à la demande de plusieurs membres.

D'autres sujets de recherches et d'études sont dans les fardes du Comité. Citons l'étude de la période du changement de code postal et les courriers par exprès récents. Avec l'aide du responsable informatique du Royal Cercle Philatélique de Wavre et de sa fille, un site internet est en construction et verra bientôt le jour : www.cerphilatelie.be où les conférences présentées seront accessibles aux membres.

Qu'en est-il des autres cercles philatéliques ? Nous attendons tous la possibilité de nous rencontrer à nouveau.

Pour tout contact : Mme Mireille LUTZ, Présidente – centredetudesetderecherches@gmail.com

L'échange de la correspondance entre l'Australie et le Royaume-Uni

1854-1856



Pol Wijnants: Commissaire national histoire postale

Le 1^{er} octobre 1854, le tarif pour les lettres envoyées par bateau privé ou par paquebot entre le Royaume-Uni et les colonies de Victoria, d'Australie du Sud et de Nouvelle-Galles du Sud a été ramené à 6d. par ½ oz. Le système de tarification était celui du Royaume-Uni, à savoir 2 ports pour 1 once et ensuite 2 ports supplémentaires par once ou partie d'once.

Le tarif comprenait l'affranchissement "d'adresse à adresse" et pouvait être soit payé à l'avance, soit le courrier pouvait être envoyé non affranchi, selon l'avis 56 du GPO de septembre 1854 (Fig. 1).

By Command of the Postmaster General.

Notice to the Public,

AND

Instructions to all Postmasters.

Reduction of Postage to New South Wales, Victoria, and South Australia.

**GENERAL POST OFFICE,
SEPTEMBER, 1854.**

On and from the 1st October next, the postage upon Letters conveyed, whether by Packet or Private Ship, between the United Kingdom and the following British Colonies, viz. :—

New South Wales, Victoria, & South Australia,

will be reduced to a combined British and Colonial rate of,—

For a Letter not exceeding Half an Ounce in Weight	0	6
“ „ exceeding Half an Ounce and not exceeding One Ounce	1	0
“ „ exceeding One Ounce and not exceeding Two Ounces	2	0

and so, increasing one shilling for every ounce or fraction of an ounce.

The Postage upon these Letters may be paid in advance, or they may be forwarded unpaid at the option of the sender.

The foregoing reduction of Postage will extend to all Letters directed to VAN DIEMAN'S LAND which are sent by the Australian Mail Packets, whether those which go direct to Australia, or those which take the route of Singapore, as well as to all Letters for NEW ZEALAND specially addressed "*via Melbourne*" or "*via Sydney*," but, upon such Letters, both those for New Zealand, and those for Van Dieman's Land, the Postage must be paid in advance, or the Letters cannot be forwarded.

To the reduced rate of 6d., a French transit rate of 5d. per Quarter Ounce, must be added in the case of all Letters for the above-mentioned Colonies, which may be specially addressed to be sent *via Marseilles*, making the total charge upon such Letters—

When under a Quarter of an Ounce in Weight	0	11
When weighing a Quarter of an Ounce and under Half an Ounce	1	4
When weighing Half an Ounce and under Three Quarters of an Ounce	2	3

and so on.

The correspondence for WESTERN AUSTRALIA is forwarded as a rule by Private Ship. Letters for that Colony specially addressed to be transmitted "*via Singapore*," will continue liable to the existing rate of 1s. the Half Ounce, or, if also directed to be sent "*via Marseilles*," to the existing rate of 1s. 10d. the Quarter Ounce, but Letters for Western Australia, addressed to go by the direct Australian Packet, will be sent in the Mail for Melbourne, and will be liable only to the reduced rate of 6d. In all cases the postage must be pre-paid.

It must be understood that the foregoing reduction of Postage applies only to Letters put into the Post on or after the 1st of next month, and that all Letters which are put into the Post before that date will be charged with the existing rate of Postage.

Fig. 1 Note du GPO de septembre 1854 relatif aux colonies australiennes.

Ce tarif réduit de 6d. a été étendu à la Tasmanie en août 1855, conformément à la note 52 du GPO (fig.4), et à l'Australie Occidentale le 1^{er} juillet 1856. Le tarif a été réparti comme suit : 1d. pour chaque pays et 4d. pour le pays qui paie la traversée, ce qu'on appelle le "droit de mer". Tout est noté dans des listes afin que les comptes puissent être réglés mensuellement entre les deux pays.

TREASURY WARRANT.

WHEREAS by an Act, passed in the fourth year of the reign of Her present Majesty, intituled "An Act for the regulation of the duties of postage," power is given to the Commissioners of Her Majesty's Treasury from time to time, by Warrant under their hands, to alter and fix any of the rates of British or inland postage, payable by law on the transmission by the post of foreign or colonial letters or newspapers, or any other printed papers, and to subject the same to rates of postage according to the weight thereof and a scale of weight to be contained in such Warrant, and from time to time by Warrant as aforesaid to alter or repeal any such altered rates, and to make and establish any new or other rates in lieu thereof.

And whereas it is expedient that further regulations should be made for the transmission by the post of the letters hereinafter mentioned.

Now we the Commissioners of Her Majesty's Treasury, in exercise of the power or authority in us for such purpose vested in and by the said Act, and of all other powers enabling us in this behalf, do by this Warrant, under the hands of two of us the said Commissioners, by the authority of the statute in that case made and provided, order and direct that on every letter not exceeding half an ounce in weight, transmitted by the post between any place in the United Kingdom and the colony of Victoria (direct or through any foreign country), there shall be charged and taken in lieu of any rates of British postage now payable by law on such letters, a uniform British rate of one shilling, if the sea conveyance be by packet boat, and a uniform British rate of eight pence if the sea conveyance be by private ship.

And we direct that on every letter not exceeding half an ounce in weight, transmitted by the post between the colony of Victoria, and any other of Her Majesty's colonies, or any foreign country through the United Kingdom (whether through any foreign country or not) there shall be charged and taken, in lieu of any rates of British postage now payable by law on such letters, the rates of British postage following; that is to say :

For the conveyance of every such letter between the colony of Victoria and any part of the United Kingdom, the sea conveyance being by packet-boat, a rate of one shilling; and, if the sea conveyance be by private ship, a rate of eight pence, and for the conveyance of every such letter between the port in the United Kingdom of the departure or arrival of the packet or ship conveying the same and the colony or foreign country to or from which the same shall be forwarded, such a further or additional rate of postage as shall from time to time be charged and payable for British postage on letters posted or delivered at the port in the United Kingdom of the departure or arrival of the packet or ship conveying the same, and transmitted direct between such port and any such colony or foreign country.

And we direct that on every letter transmitted as is mentioned in this Warrant exceeding half an ounce in weight, there shall be charged, taken and paid progressive and additional rates of postage as follows; that is to say :

On every such letter exceeding half an ounce in weight and not exceeding one ounce in weight, two rates of postage.

On every such letter exceeding one ounce and not exceeding two ounces in weight, four rates of postage.

On every such letter exceeding two ounces and not exceeding three ounces in weight, six rates of postage.

And on every such letter exceeding three ounces and not exceeding four ounces in weight, eight rates of postage.

And for every ounce in weight above the weight of four ounces there shall be charged and taken two additional rates of postage, and every fraction of an ounce above the weight of four ounces, shall be charged as one additional ounce, and each progressive and additional rate chargeable under this clause shall be estimated and charged at the sum which any such letter would be charged with under this Warrant if not exceeding half an ounce in weight.

And we direct, that in all cases in which any letter, in respect of which any rate of postage is chargeable by this Warrant, shall pass through a foreign country, any foreign postage payable thereon shall be charged and paid thereon in addition to the British postage.

And we further direct, that nothing in this Warrant contained shall in anywise prejudice or affect the privilege granted by the said recited Act in favour of petitions and addresses, forwarded to Her Majesty by the post, nor the privilege, granted by the same Act, to members of each House of Parliament, to receive by the post petitions and addresses to Her Majesty, and petitions addressed to either House of Parliament, not exceeding thirty-two ounces in weight, exempt from postage, nor shall anything in this Warrant contained in anywise prejudice or affect the privilege which seamen and soldiers employed in Her Majesty's Service, and seamen and soldiers employed in the service of the East India Company, now by law enjoy of sending and receiving by the post letters not exceeding half an ounce in weight, subject to the regulations and restrictions in respect of the same.

And we further direct, that nothing in this Warrant contained shall be deemed or construed, to extend to any letters or packets posted in or addressed to France, or any foreign country through France, and transmitted between France or foreign countries through France, and the colony of Victoria; all which last-mentioned letters and packets shall be charged and chargeable with the same rates of postage as if this Warrant had not been signed.

And we further direct, that this Warrant shall come into operation on the twentieth day of this present month of June.

Provided lastly, and we hereby declare and direct, that it shall be lawful for the Commissioners for the time being of Her Majesty's Treasury, or any two of them, by Warrant under their hands, at any time hereafter, to alter or repeal any of the rates hereby altered, or the regulations hereby made, and to make and establish any new or other rates or regulations in lieu thereof, and from time to time to appoint at what time the rates that may be payable are to be paid.

Whitehall, Treasury Chambers, the fifth day of June, 1855.

Fig. 2 Mandat du Trésor du 20 juin 1855

À cette fin, elle a publié un mandat du Trésor (Fig. 2) qui prévoyait que tout le courrier affranchi entrant en provenance de Victoria était par définition considéré comme non affranchi et ...

...taxé à 1/ pour les "lettres-paquets" et à 8d. pour les "lettres par bateau". (Fig. 3 et 4).

Fig. 3 Lettre de Melbourne, Victoria du 11 avril 1855 expédiée par le navire "Lightning" (Black Ball Line) vers Liverpool. Au Royaume-Uni, 1/ de port pour lettre paquebot sera payé pour une "lettre non affranchie".¹

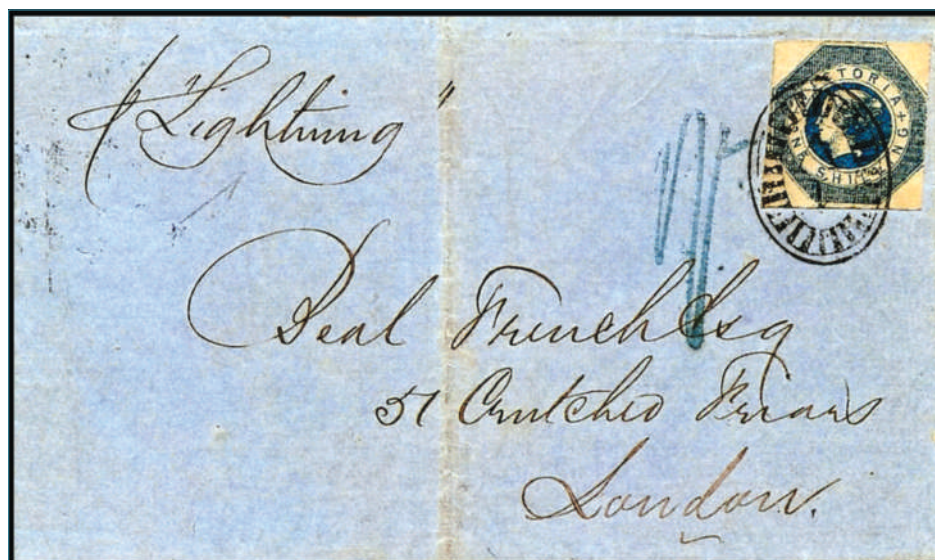
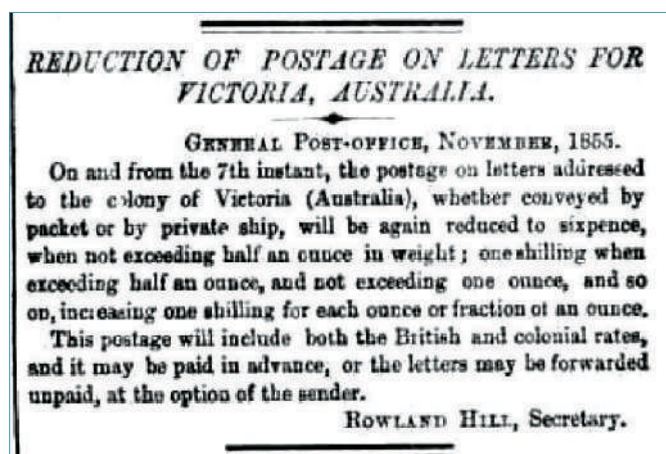


Fig. 4 Lettre d'un poids compris entre ½ et 1 oz. de Melbourne, Victoria le 16 mai expédiée par le bateau privé "Georg Marshall" vers Londres. Elle y est taxée à 1/4d, soit le double port d'une "lettre paquebot" à 8d.²



Cette période de représailles sur le courrier entre le Royaume-Uni et la Nouvelle-Galles du Sud a duré d'octobre 1854 à décembre 1856. Victoria, qui avait initialement accepté le système, a unilatéralement introduit une taxe de 1 shilling par ½ oz. sur tout le courrier sortant entre juin 1854 et juillet 1855. À leur arrivée au Royaume-Uni, ces lettres ont été considérées comme non affranchies et ont été taxées au taux plein des lettres non affranchies. Le Royaume-Uni a d'abord compris que Victoria adhérerait au tarif de 6d. "tout compris" et a appliqué à nouveau le taux d'avant octobre 1854 aux lettres entre ces deux nations, soit 1/. Tout le courrier affranchi de Victoria vers le Royaume-Uni était donc considéré comme non affranchi et donc taxé.



En conséquence, Victoria a décidé de réintroduire le taux de 6d. le 1^{er} juillet 1855. Le journal The Fife Harald du 1^{er} novembre 1855 a publié le tarif réduit à 6d., mais a également mentionné que le taux dans la direction opposée restait à 1/ (Fig. 5).

Fig. 5 The Fife Harald du 1^{er} novembre 1855

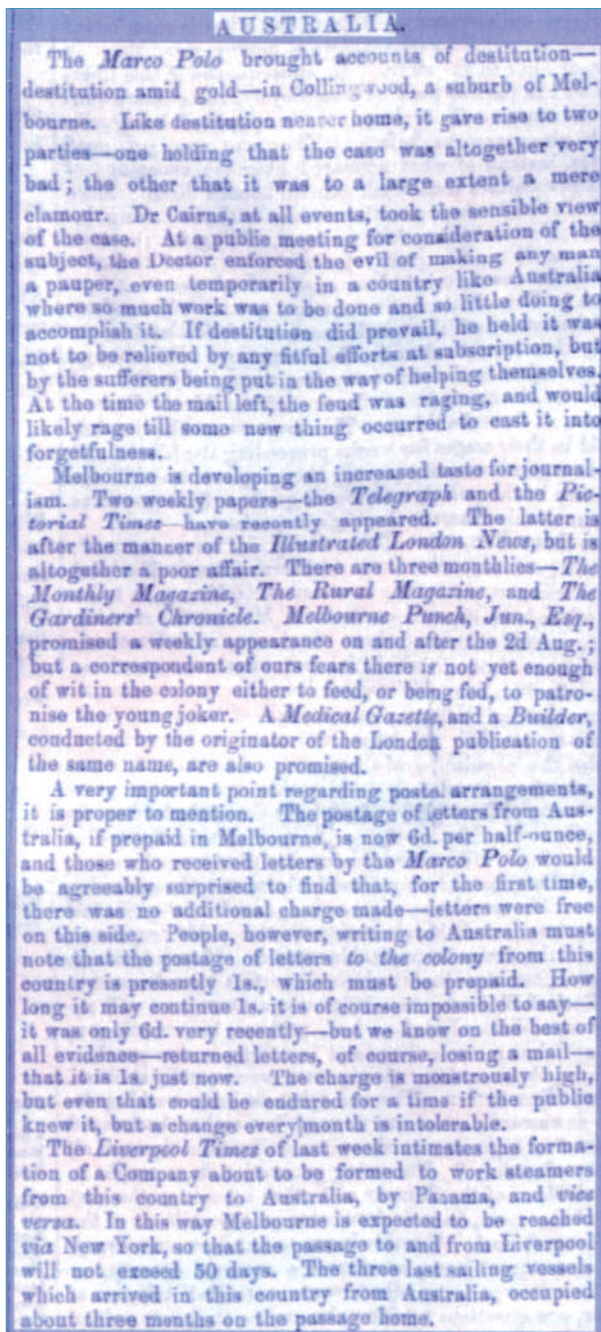


Fig. 6 *The London Gazette* du 7 novembre 1855

Lorsque la nouvelle est parvenue au Royaume-Uni, ce dernier a réintroduit le taux de 6d. le 7 novembre 1855. La publication la plus ancienne à ce sujet se trouve dans la *London Gazette* du 7 novembre 1855 (Fig. 6).

Pour l'Australie du Sud, cette période de compensation a duré jusqu'en 1857. La Tasmanie n'a commencé qu'en août 1855 et l'Australie Occidentale en juillet 1856. Le courrier "via la France" de cette période est assez rare, car pour des raisons financières, presque tout le courrier passait par le Cap Horn. Le courrier de cette époque "via la France" en provenance d'Australie Occidentale m'est inconnu.

Les lettres transportées au Royaume-Uni par bateau privé pendant cette période portent une marque 3d. en rouge pour les lettres prépayées ou en noir si elles ont été envoyées sans être payées. Voici quelques exemples de courrier de cette période.

Le Royaume-Uni avait le monopole de tous les navires sortants et de la plupart des navires entrants et avait donc droit à 5d. pour chaque lettre préaffranchie. Exceptionnellement, il y a eu quelques transports depuis Victoria. Dans ce cas, cet État australien a reçu 5d. et le Royaume-Uni seulement 1d. (Fig. 7).

Fig. 7 Lettre préaffranchie à 6d. et envoyée le 22 mai 1856 de Ballan, Victoria vers Melbourne. De là, par le navire 'Royal Charter' le 25 mai vers Plymouth (arrivée le 14 août). 1d. pour le Royaume-Uni.³



Si les lettres étaient envoyées non affranchies, la colonie n'avait droit qu'à 1d. (Fig 8).

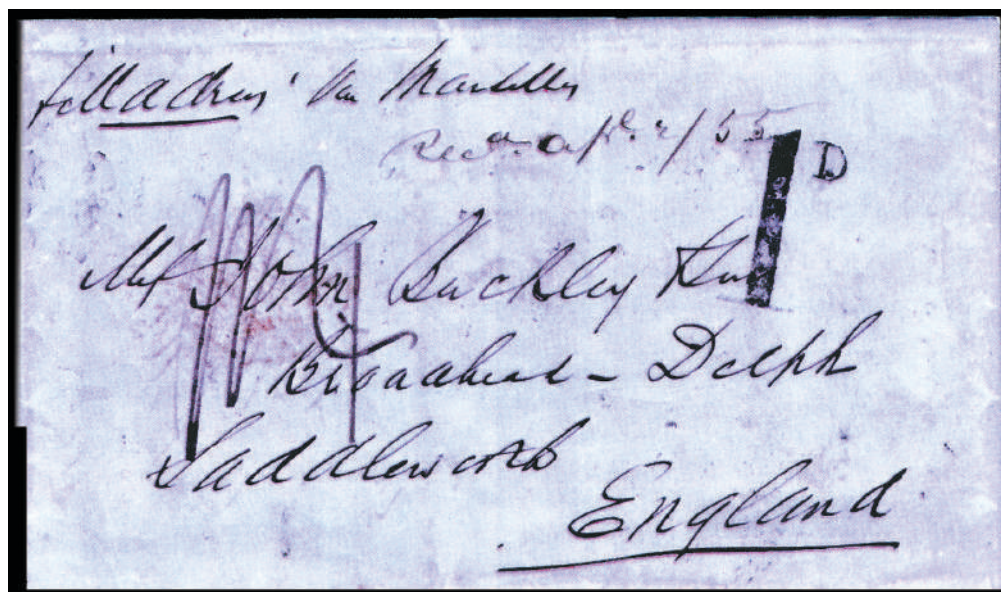


Fig.8 Lettre non affranchie expédiée le 27 janvier 1855 de Sydney à bord du navire de la P&O "Madras", via Marseille, vers le Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, il a été demandé 1/4d. au destinataire, soit 6d. Port maritime + 10d. transit français pour les lettres entre ¼ et ½ oz. La Nouvelle-Galles du Sud réclame 1d. au Royaume-Uni pour le port intérieur. ⁴

Si le courrier a été envoyé via Marseille, les Français ont compté un supplément de 5d. par ½ oz. Ces lettres sont plutôt rares, car la plupart des paquebots et presque tous les navires privés de cette période ont choisi la longue route maritime via le Cap de Bonne Espérance. Pour les navires privés (paquebots non contractuels), le tarif de 6d. a été divisé en parts égales - 3d. pour chaque pays - et les compensations étaient simples : 3d. en noir si non affranchi et 3d. en rouge si affranchi.

Instructions No. 52, 1855.



By Command of the Postmaster General.

NOTICE TO THE PUBLIC,

AND

Instructions to all Postmasters.

Reduction of Postage on Letters to Van Diemen's Land

GENERAL POST OFFICE,
JULY, 1855.

ON and from the 1st August next, the postage upon letters conveyed, either by Packet or by Private Ship, between the United Kingdom and Van Diemen's Land, will be reduced to a combined British and Colonial rate of—

6d. for a letter not exceeding $\frac{1}{2}$ an ounce in weight,
1s. ditto exceeding $\frac{1}{2}$ an ounce, and not exceeding 1 ounce,
2s. ditto exceeding 1 ounce, and not exceeding 2 ounces,
and so on, increasing One Shilling for every additional ounce or fraction of an ounce.

The postage of letters to Van Diemen's Land may be paid in advance, or the letters may be forwarded unpaid, at the option of the sender.

ROWLAND HILL,
Secretary.

H. & C. 163/109 7-55

Fig. 9 Note du GPO n° 52 de juillet 1855

Le tableau suivant indique les crédits entre les colonies britanniques et australiennes qui peuvent être rencontrés.

Port payé d'avance RU ► Australie	1d. (rouge)	A créditer à la Colonie pour le port intérieur payé d'avance par l'expéditeur
Courrier non affranchi RU ► Australie	5d. (noir)	A payer par la Colonie au Royaume-Uni des 6d. reçus du destinataire
Port payé d'avance Colonies ► RU par paquebots britanniques	5d. (rouge)	A payer au Royaume-Uni des 6d. payés d'avance par l'expéditeur
Port payé d'avance Colonies ► RU par paquebots coloniaux	1d. (rouge)	A payer au Royaume-Uni des 6d. payés d'avance par l'expéditeur
Courrier non affranchi Colonies ► RU par paquebots britanniques	1d. (noir)	A payer à la Colonie des 6d. reçus du destinataire
Courrier non affranchi Colonies ► RU par paquebots coloniaux	5d. (noir)	A payer à la Colonie des 6d. reçus du destinataire
Port payé d'avance RU ► Colonies avec un paquet "non contractuel"	3d. (noir)	A payer à la Colonie des 6d. reçus du destinataire
Port payé d'avance Colonies ► RU avec un paquet "non contractuel"	3d. (rouge)	A payer au Royaume-Uni des 6d. reçus du destinataire

Pendant cette période, il n'y a eu qu'un seul voyage aller via la France, le dernier transport de P&O via Singapour. Ce navire a quitté Londres le 9 novembre 1854 et est arrivé à Sydney le 18 janvier 1855. À ce jour, aucun courrier de ce dernier voyage n'a été vu. Les lettres affranchies envoyées lors de ce transport portent la désignation rouge 1d (fig. 10) pour le crédit à la Colonie. Les lettres non affranchies envoyées via Marseille auraient un cachet de compensation de 10d, soit 5d pour le Royaume-Uni (port intérieur + droit de mer) plus 5d. de taxe de transit payable à la France. Selon les informations existantes, seules cinq traversées avec transport de courrier via la France sont connues durant cette période.



Fig. 10 Lettre d'Epping (RU) d'octobre 1855 envoyée affranchie à 6d. et transportée par le navire "Donald McKay" via Liverpool vers Melbourne (arrivée le 28 décembre). Crédit de 1d. pour Victoria.⁵

Les lettres transportées par le navire britannique Madras portent les chiffres de compensation suivants : 1d en noir sur les lettres non affranchies ; le Royaume-Uni reçoit 11d. du destinataire et paie 5d. à la France et le 1d. de taxe coloniale ; 10d. sur les lettres affranchies, le Royaume-Uni paie à la France 5d. pour le transit et garde donc 5d. (fig.11 & 12) pour le transport par paquebot britannique. Les autres navires, Blanche Moore et Formosa, étaient des navires qui naviguaient sous le contrat dit "colonial". Les chiffres de compensation sur ces lettres sont 5d. en noir pour les lettres non affranchies, le crédit britannique de 11d. devant être payé par le destinataire. De ce montant, 5d. étaient payés à la France pour le transit et 5d. à la colonie. Le Royaume-Uni ne gardait seulement que 1d. sur les lettres affranchies, nous trouvons le numéro rouge 6d., la colonie a reçu 5d. des 11d. La France a reçu 5d. pour le transit, le Royaume-Uni n'a donc gardé que 1d. des 11d.



Fig. 11 Lettre de Castlemaine, Victoria expédiée le 20 février 1856, via Melbourne, par le navire "Ocean Chief" vers Liverpool (arrivée le 13 mai 1856) et Londres. 5d. au crédit du Royaume-Uni.⁶



Fig. 12 Lettre de Morphett Vale, Australie du Sud, via Adelaïde du 29 octobre 1855 par le navire "Shalimar" vers Liverpool (arrivée le 3 février). 5d. au crédit du Royaume-Uni.⁷

Pour les lettres (ship letters) transportées par des navires non liés par un contrat postal, la situation était assez simple. Ce type de navire passait presque toujours par le Cap de Bonne Espérance et revenait par le Cap Horn. Donc, toute cette compensation "via France" n'était pas applicable ici. Il était très rare qu'un tel navire parte d'Australie vers Ceylan ou un autre port du réseau P&O, puis vers le Royaume-Uni via Suez. Ces lettres sont toujours considérées comme "lettres paquebots". Pour des raisons pratiques, toutes les lettres ont été marquées d'un 3d. rouge. (Fig. 13) comme indemnité pour le pays "destinataire".



Fig. 13 Lettre expédiée le 17 mai 1856 de Melbourne. Le 18 mai à bord du navire non contractuel "Walmer Castle" vers le Royaume-Uni où il accoste le 19 août à Plymouth. Crédit de 3d. pour le Royaume-Uni.⁸

Les lettres "par bateau" non affranchies portaient un 3d. noir. (Fig. 14) comme compensation à payer par le pays expéditeur.



Fig. 14 Lettre expédiée le 31 juillet de Melbourne par le vapeur de la P&O "Oriental" vers Galle (1 sept.) et Suez (23 sept.). Initialement prévue pour un itinéraire via Ceylan et Marseille, mais détournée par voie terrestre jusqu'à Alexandrie et de là avec le bateau à vapeur de la P&O "Australia" jusqu'à Trieste et Ostende. Affranchie à 11d.: 5d. de transit français (jusqu'à ¼ oz.), 6d. au crédit du Royaume-Uni.⁹

Pour mener à bien toute cette compensation, il fallait beaucoup de personnel qualifié. C'est pourquoi, en 1857, lors de la création de la European & Australian Royal Mail Co., il a été convenu que toutes les lettres devaient être affranchies à l'avance et que chaque pays devait conserver la totalité de son affranchissement. Le 12 décembre 1856, la London Gazette publie un "mandat du Trésor" concernant le courrier en provenance et à destination des colonies australiennes. Le mandat stipule que "toutes les lettres et tous les journaux adressés aux colonies australiennes, y compris la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande, à partir du 13 janvier 1857, seront désormais envoyés par la nouvelle ligne et par Suez, sauf indication contraire".

La nouvelle ligne, The European and Australian Royal Mail Co., assure un service mensuel entre le Royaume-Uni et l'Australie. Les tarifs sont les suivants : 6d. par ½ oz. via Southampton ; 9d. par ¼ oz, 1/ par ½ oz. 1/9d. par ¾ oz. et 2/ par oz. via Marseille. Les lettres non affranchies ne seront pas envoyées.

L'affranchissement déterminera l'itinéraire d'envoi de la lettre (Fig. 11 GPO note 73 du 30/12/1856). L'Australie du Sud a refusé de contribuer au coût de cette nouvelle ligne maritime, car aucune escale n'était prévue à Adélaïde. ❖

No. 73, 1856.



COMPULSORY PRE-PAYMENT of POSTAGE ON LETTERS, &c., FOR THE AUSTRALIAN COLONIES.

ALL Letters and Newspapers addressed to the Australian Colonies, including Tasmania and New Zealand, posted on the 13th January next, and thenceforward, will be forwarded (unless otherwise specially directed) via Suez, by the new line of Contract Packets established to run once a month between this Country and Australia, and will be liable to the following rates of postage:—

via Southampton.

LETTERS								Newspapers
Not exceeding $\frac{1}{2}$ oz.	Above $\frac{1}{2}$ oz. and not exceeding 1 oz.	Above 1 oz. and not exceeding 2 oz.	Above 2 oz. and not exceeding 3 oz.	Above 3 oz. and not exceeding 4 oz.	Above 4 oz. and not exceeding 5 oz.	Above 5 oz. and not exceeding 6 oz.	Above 6 oz. and not exceeding 7 oz.	
s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	d.
0 6	1 0	2 0	3 0	4 0	5 0	6 0	7 0	1 each

via Marseilles.

LETTERS								Newspapers
Not exceeding $\frac{1}{2}$ oz.	Above $\frac{1}{2}$ oz. and not exceeding 1 oz.	Above 1 oz. and not exceeding 1½ oz.	Above 1½ oz. and not exceeding 2 oz.	Above 2 oz. and not exceeding 2½ oz.	Above 2½ oz. and not exceeding 3 oz.	Above 3 oz. and not exceeding 3½ oz.	Above 3½ oz. and not exceeding 4 oz.	
s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	d.
0 9	1 0	1 9	2 0	3 3	3 6	3 9	4 0	3 each

Under a new arrangement with the Australian Colonies, the present regulations for the optional pre-payment of postage on Letters to and from those Colonies will cease on the 12th January next. After that date the postage of all Letters, as well as of Newspapers posted in the United Kingdom, addressed to the Australian Colonies (including Tasmania and New Zealand), must be paid in advance, or they cannot be forwarded. The postage also of Letters, &c., posted in the Australian Colonies, addressed to the United Kingdom, will be required to be pre-paid by the senders.

The payment made upon Letters for those Colonies will be regarded as an indication of the place of route, (whether via Southampton or via Marseilles,) on the part of the sender, and Letters will be forwarded accordingly.

The regulation heretofore existing, under Instructions No. 21, 1854, for the transmission, by Private Ship direct, of all Letters for Western Australia, when not specially addressed to be forwarded by Packet, is now cancelled, and Letters, &c., for that Colony will hereafter be forwarded by Packet via Suez, as a rule.

GENERAL POST OFFICE,
30th December, 1856.

By Command of the Postmaster General,
ROWLAND HILL,
Secretary.

Fig. 15 Note du GPO n° 73 du 30 décembre 1856

Sources consultées:

Notes du GPO 1854-1856, (UK Postal Archive)
 Australia New Zealand UK mails to 1880 (Colin Tabcart)
 British Newspaper Archive
 National Archives of Australia
 New South Wales postal archives
 Victorian Government gazette (<http://gazette.slv.vic.gov.au/>)
 Cavendish Auctions catalogues
 Palmer Ben, correspondance personnelle
 Collections de Barwis John, Tabcart Colin et de l'auteur

... Et puis il y a Antverpia 2022



Le Comi-T: Antverpia 2022

À quoi peut mener le coronavirus - Covid 19 ...

Pour éviter de trop longues explications, nous le présentons visuellement de 2020 à 2022 en passant par 2021.



Par la présente, nous invitons TOUT LE MONDE – BIEN à TEMPS - à ANTVERPIA 2022 du 10 au 12 juin 2022
Toujours dans le bien connu Antwerp Expo - Hall 1 tous les jours de 10 à 17 heures, sauf le dimanche 12 juin
jusqu'à 15 heures.

Pour les participants, à partir de 15h30, Palmarès (sur invitation) et remise des prix lors de la clôture officielle
d'Antverpia 2022. ❖

Agenda, Infos et Communiqués



Le **cercle Royal Philatélique de l'Ourthe** organisera le **29ème Salon International du Printemps des Collectionneurs** le **27 juin 2021** au lieu du **1er mai de 9 h à 16 h**.
Lieu : le site de Blegny Mine, Rue Lambert Marlet 23, 4670 Blegny - route: E40 sortie 36
Blegny (Mine) - Coordonnées GPS :50.6864988 -5.7225759
Renseignements : Dominique Victor, tél. 04 367.50.75 ou dominique.victor@skynet.be.



BEVIPEX2021

Regionale virtuele competitieve filatelistische tentoonstelling
Exposition philatélique compétitive virtuelle régionale

Georganiseerd door / Organisé par H.V.B. Begijnendijk
onder auspiciën van de K.L.B.P. / sous les auspices de la K.L.B.P.
28 - 31 Juillet 2021

RÈGLEMENT D'EXPOSITION POUR BEVIPEX2021 (IREX)

**DATE LIMITE : RÉCEPTION DU FORMULAIRE D'INSCRIPTION (avec plan)
au plus tard le 25 mai 2021**



Notre douleur se poursuit, tout comme la pandémie qui nous touche. Une fois de plus, la FRCPB se sent obligée de reporter Antverpiade 2020-2021. La FRCPB accorde la priorité à la santé et à la sécurité des philatélistes, des participants, des membres du jury, des membres du comité organisateur et de tous les visiteurs. D'où ce report. Le report n'est toutefois pas une annulation.

Avec ses partenaires **Bpost** et **bephila**, avec le comité d'organisation d'Antverpia 2022 et avec Antwerp Expo, nous avons réussi à fixer de nouvelles dates pour notre exposition nationale. Elle aura normalement lieu les 10-11 et 12 juin 2022. Le comité d'organisation et la F.R.C.P.B. vous fourniront de plus amples informations ultérieurement.

Fichiers d'adresses

Toutes modifications d'adresses doivent être envoyées par courrier électronique à l'attention de l'administrateur du fichier Eddy Van Vaeck et Rudy De Vos en CC: eduard.van.vaeck@telenet.be - rudy.devos2@telenet.be

Tombola 2020

Les cartes fédérales gagnantes reprise dans ce Belgaphil doivent être envoyées au bureau de la Fédération. Au verso de la carte indiquez votre nom et votre numéro de compte pour recevoir le montant de 25 €.
Les numéros gagnants sont: **5097 – 6010 - 7874**

COLOFON

Président

Ivan Van Damme
Vijverstraat 19
B-9881 Bellem
v.dammeivan@outlook.com

Secrétaire

Rudy De Vos
Naamsesteenweg 382 bus 0301
B-3001 Heverlee
rudy.devos2@telenet.be

Trésorier

Robert Duhamel
Avenue des Erables 14

B-1420 Braine-L'alleud
robert.duhamel10@yahoo.fr
n° de compte "Fédération"
BIC: GEBABEBB
IBAN: BE19 2100 5839 0012

Rédacteur en Chef

Johann Vandenhautte
vandenhautte.johann@skynet.be
Balkweg 40, 1981 Hofstade

Collaborateurs

Jozef Ghys, Mieke Goris,
Michel Meuwis, Charlotte Soreil,
Bernard Péters, Ivan Van Damme,
Filip Van der Haegen

Traducteurs

Luc Fautré, Constant Kockelbergh,
Bernard Péters, Alain Pierret,
Jean Marquebreuck

Tirage

5000 exemplaires

Prix

GRATUIT pour les membres de la F.R.C.P.B. Pour les non-membres:
15,00€/an l'abonnement

Responsabilité

Chaque auteur reste responsable
du contenu de son article.
URL: www.frcpb.be

Prochain numéro

Belgaphil nr. 63 paraîtra
le **15 juillet 2021**.

Pour être publiés dans les
meilleures conditions, vos textes et
communiqués doivent parvenir au
plus tard le **1er mai 2021** à la
rédaction:

Rédaction Belgaphil, p/a Johann
Vandenhautte, Balkweg 40, 1981
Hofstade ou par email
vandenhautte.johann@skynet.be

Japon 2020*

32^e Olympiade



Le Comi-T: Antverpia 2022



“Le Comité International Olympique (CIO), le Comité International Paralympique (CIP), le Comité d'Organisation de Tokyo 2020 et le gouvernement du Japon ont convenu de fixer de nouvelles dates pour les Jeux de la 32^e Olympiade, du 23 juillet au 8 août 2021. Les Jeux Paralympiques suivront du 24 août au 5 septembre 2021” a déclaré Thomas Bach, Président du CIO. La raison officielle en était triple :

1. Protéger la santé des athlètes et de toutes les personnes impliquées et soutenir le contrôle du virus COVID-19;
2. Protéger les intérêts des athlètes et du sport olympique;
3. Le calendrier sportif international.

Pendant les Jeux Olympiques, 33 sports différents seront pratiqués :

Gymnastique, tir à l'arc, athlétisme, badminton, basket-ball, boxe, kayak, cyclisme, équitation (jumping), escrime, football, golf, natation (plongeon acrobatique, natation synchronisée, water-polo, nage en eaux libres), handball, hockey, judo, pentathlon, aviron, rugby, voile, tir, tennis de table, taekwondo, tennis, triathlon, volley-ball, haltérophilie et lutte.

En outre, 5 nouveaux sports olympiques seront ajoutés : softball, karaté, skateboard, escalade et surf.

Environ 11.100 participants sont inscrits à 339 compétitions dans 50 disciplines. Tous les sports seront pratiqués à Tokyo même, sauf le football, qui sera décentralisé dans les stades de Sapporo, Rifu, Midori-ku et Yokohama. Le stade olympique de Tokyo est un stade flamboyant neuf qui est neutre en CO². C'est pourquoi les Jeux de Tokyo s'appellent déjà "Les Jeux verts : Tokyo 2020". Nous ne savons pas encore clairement quelles mesures seront d'application pendant les Jeux Olympiques car actuellement, la Covid est en constante évolution. ❖

(*) Le timbre ci-dessus fait partie de la prévente des 11-12 et 13 juin 2021.

C'est aussi de l'astrophilatélie ...



Stefan Bruylants : Commissaire national à l'astrophilatélie

*L'astrophilatélie comprend les enveloppes oblitérées par une administration postale officielle et ceci, au bon endroit et avec la date locale exacte de l'événement.
(Lignes directrices F.I.P. pour l'astrophilatélie)*

Poste spatiale chinoise

En 1964, six ans avant l'arrivée du premier satellite chinois dans l'espace (24 octobre 1970), la Chine a lancé l'ambitieux « Projet 911 » qui permettrait à un vaisseau spatial, après un voyage spatial, d'atterrir en toute sécurité sur Terre. À l'époque, seuls l'Union soviétique et les États-Unis y étaient parvenus, et comme la Chine ne reçut aucun soutien de ces deux pays, elle dut elle-même développer toute la technologie.

Les satellites chinois, Fanhui Shi Weixing 返回式卫星 (Satellite Expérimental Récupérable) ont été utilisés pour l'observation (et l'espionnage). Les bobines de film ont dû revenir sur Terre pour être traitées par la suite. Tout cela, bien sûr, a constitué la base du développement des vaisseaux spatiaux habités de type Shenzhou dans le « Projet 921 ». L'astrophilatélie trouve ici un intérêt particulier, car 9 de ces satellites avaient du courrier à bord et 8 d'entre eux sont revenus sains et saufs sur Terre.

Les satellites FSW ont tous été lancés depuis le centre de lancement de satellites de Jiuquan (JSLC), dans la province du Gansu, à environ 1500 km à l'ouest de Pékin. Les lettres lors des lancements n'ont pas été oblitérées à la base militaire de Jiuquan 酒泉 elle-même, mais au bureau de poste le plus proche de la ville de Lanzhou 兰州, province du Gansu 甘肃. Les retours sur Terre ont eu lieu dans la province du Sichuan, en Mongolie intérieure.

Remarque: Comment lisez-vous un timbre chinois ?
Le simple timbre national en Chine possède quatre syllabes (ou caractères) sur le haut, avec d'abord, la province 甘肃 puis, la ville 兰州



Fig.1 - Timbre-poste avec capsule FSW récupérée



Le premier lancement de FSW (FSW-0-0) remonte au 5 novembre 1974, mais la fusée Longue Marche a explosé. Le premier lancement réussi du satellite FSW-0-1 date du 26 novembre 1975 et l'atterrissage du 29 novembre fut également un succès. En philatélie, les premières lettres avec cachets de lieu et date de lancement en Chine sont connues à partir de 1987, avec l'oblitération de la ville de Lanzhou.

Fig.2 - Départ de FSW-1-2 le 5 août 1988 depuis Jiuquan : à bord, une expérience allemande de croissance de cristaux dans l'espace.

Les premières lettres spatiales chinoises

FSW-1-5 - Le 8 octobre 1993, lancement de la fusée Longue Marche 2C avec le satellite FSW-1-5 (également appelé JianBing 93), ce 15^e satellite récupérable a pour la 1^{re} fois 2000 lettres à bord: 1000 pour la China National Philatelic Corporation et 1000 pour la Shanghai Space Administration.

Malheureusement, le satellite est entré dans l'atmosphère sous un mauvais angle le 16 octobre 1993, a rebondi sur une nouvelle orbite et s'est finalement écrasé dans l'océan Atlantique le 12 mars 1996.



Fig.3 - Lancement du 15^e satellite FSW-1-5 depuis Jiuquan.

FSW-2-2 - Le 16^e satellite récupérable chinois - lancé par JSLC sur une fusée Longue Marche 2D le 3 juillet 1994 avec à bord 133 kg d'expériences et 81 conteneurs biologiques - est mis en orbite à une altitude de 173 et 343 km. Le satellite a passé 15 jours dans l'espace avant d'atterrir le 18 juillet 1994 près d'Anyue 安岳, province du Sichuan 四川. Un hélicoptère a transporté la capsule jusqu'à la base aérienne de Dazu, en Mongolie intérieure. Il y avait 2846 enveloppes philatéliques à bord : 6 types d'enveloppes pour 4 organisations différentes.



Fig.4 - Lancement depuis Jiuquan avec oblitération

Toutes les enveloppes portent l'oblitération spéciale « à bord » du bureau de la Poste Militaire N° 27 à Lanzhou. Cette oblitération montre beaucoup d'informations supplémentaires en plus de la date et est donc différente de l'oblitération classique de Lanzhou. Cette oblitération était (et est toujours) utilisée pour toutes les lettres qui se trouvaient dans l'espace, y compris les vols actuels de Shenzhou.

Ces enveloppes sont aujourd'hui une rareté moderne et elles sont difficiles à

trouver même sur le marché chinois, elles doivent donc remplir un certain nombre de conditions qui prouvent « l'authenticité » de leur séjour dans l'espace.



Fig.5 - Estampille au retour à Anyue, Sichuan.



Fig.6 - Lettre à bord du satellite FSW-2-2

Cette lettre, l'une des 1000 lettres, numérotée D1-000 à D1-999 du China Launch and Tracking Control (CLTC), avec le numéro D1-144 se trouvait à bord du satellite FSW-2-2 et présente les caractéristiques suivantes :

1 - Oblitération du bureau de poste militaire Lanzhou N ° 27 avec la date 1994.5.20.10 (20 mai 1994 à 10h) - date à laquelle les lettres ont été placées dans la capsule.



Figure. 7 - Oblitération de Lanzhou sur les lettres ayant voyagé (fermées) et sur les lettres n'ayant pas voyagé (ouvertes)
Remarque : cela ne s'applique plus toujours depuis les années 2000!

2 - Vignette spéciale (SPACE FLIGHT VIGNETTE)



3 - Hologramme



4 - Tampon sec (Notarial Dry Seal) au milieu de l'enveloppe

5 - Enveloppe numérotée **D1-144**

6 - Estampille rouge Dazu 大足, région autonome de Chongqing, province du Sichuan 四川, 18/07/1994 appliquée au verso, le jour de l'atterrissage où les lettres ont été retirées de la capsule.



7 - Toutes les enveloppes sont accompagnées d'un certificat notarié montrant un film négatif de l'enveloppe concernée et sont fournies dans une brochure de documentation personnalisée.

Autre enveloppe de ce lancement qui n'était PAS à bord:



Fig. 8 - L'enveloppe n'était PAS à bord du satellite.



Fig. 9 - Certificat avec pellicule négative et cachet notarié.

Après ce succès initial, des courriers spatiaux ont été envoyés : 7 fois avec les satellites récupérables et, jusqu'à présent, 11 fois avec le vaisseau spatial Shenzhou, également 2 fois vers la station spatiale Tiangong, 2 fois vers la Lune et retour, 1 fois avec le test d'une nouvelle Longue Marche 7 et 1 fois avec le test d'une nouvelle génération de vaisseaux spatiaux, soit un total de 25 missions avec courrier spatial à ce jour.

Peut-être plus à ce sujet plus tard ...



Sources

- Hans Virnich, *Chinas FSW Satellites*, Weltraum Philatelie 1995
- *Catalogue d'images de la philatélie spatiale chinoise*, CLTC, 1996
- *China Space Covers*, China Post et Telecom Press, 2014
- Ling Fugen, *The Record and Study of China's Space Flown Philatelic Items*, 2016
- Ling Fugen, *Activités astrophilateliques en Chine*, 2017
- *Pioneer Rocket Mail & Space Mail*, Walter Hopferwieser, 2019
- *Recherches personnelles et enveloppes*

Livres, magazines et/ou publications philatéliques



Piet Van San: Commissaire national à la littérature

Début décembre 2020, nous avons supposé que la première année corona 2020 apporterait, à quelques exceptions près, peu de nouveautés sur le marché du livre philatélique en Belgique. Pas du tout, car pendant les mois de décembre et janvier, deux publications remarquables sont arrivées dans notre boîte aux lettres.

Die Prinz Edward Insel

- Von separater Britischer Kolonie
bis zum Eintritt in die kanadische
Konföderation -
1769 - 1873



Eine Postgeschichtliche Einführung

durch Dr. Wolf Heß und Paul Wijnants

« Îles du Prince-Édouard entre 1769 et 1873 »

La première publication qui nous a surpris est l'étude, en langue allemande, d'une petite colonie anglaise qui a finalement rejoint la Confédération canadienne ; ce travail a été réalisé avec un philatéliste belge comme coauteur, Paul Wijnants.

Wolf Hess et Paul Wijnants y présentent l'histoire des "Îles du Prince-Édouard entre 1769 et 1873". Au cours de cette période, ces îles sont passées de colonies britanniques distinctes à partie de la Confédération canadienne. Le fil conducteur du livre est l'histoire de ces îles et la construction de leur organisation postale. Le tout est présenté de façon très agréable. En intégrant les aspects de "l'histoire et de l'histoire postale pure", ce livre est équilibré et facile à lire. Si vous aimez les recherches plus approfondies, vous trouverez de nombreuses cartes, différents itinéraires, des tables, les systèmes monétaires utilisés, de belles lettres pour illustrer le récit, etc. Détails techniques : format A4, 176 pages ; papier : 135 gr MCM ; finition : reliure multicolore ; langue : allemand.

prix : 39 euros, port compris, après versement sur le compte KBC BE56 7360 3798 7688.

Vivement recommandé pour les amoureux des colonies britanniques.

La deuxième publication qui mérite une mention spéciale est le remarquable 100^e numéro du "Philatéliste Belge". Celui-ci entièrement bilingue (la seule du genre) est un gage de qualité depuis des années et son 100^e numéro mérite tous les éloges. Au fil des 228 pages d'une luxueuse publication en couleur avec un certain nombre de contributions spéciales très différentes, vous découvrirez :

- les affranchissements au-delà du 2^e échelon de poids en port intérieur de la période des médaillons ;
- le courrier en provenance du French Shore de Terre-Neuve ;
- des lettres en port dû des bureaux français de l'Empire Ottoman et d'Égypte pour la Belgique ;
- les timbres du «Lado» - signatures «Lado» sur timbres de l'État Indépendant du Congo ;
- les cartes illustrées à paillettes ;
- les timbres utilisés au début de la République de Chine ;
- quelques exemples de paraoblitérations ;
- la griffe nominative de stations utilisée par le Chef de gare ;
- le rôle du facteur rural dans l'acheminement du courrier par les ambulants Midi 5 & 6 ainsi que de l'Est IV ;
- Henri-Chapelle, un bureau à la riche histoire postale ;
- le lent avènement du courrier timbré en Finlande ;
- la Poste du Gothard, une mémoire bien vivante ;
- des dépêches télégraphiques de l'État Indépendant du Congo, envoyées à partir de la West African Telegraph Company à Sao Thomé ;
- la poste dans le département de l'Ourthe ;
- quelques aspects de l'échange de courrier entre la Belgique et les États-Unis d'Amérique 1828-1875 ;
- les documents postaux dans une collection thématique ;
- l'invasion britannique de l'Islande le 10 mai 1940 et ses suites pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Un abonnement à ce trimestriel est vivement recommandé. L'abonnement annuel pour la Belgique coûte 30 euros à verser sur le compte BE50 7380 2256 1818 de l'éditeur responsable Patrick Maselis - Keizer Karelstraat 5, 8800 Roeselare. ♦



Couverture du livre « Philatéliste Belge »

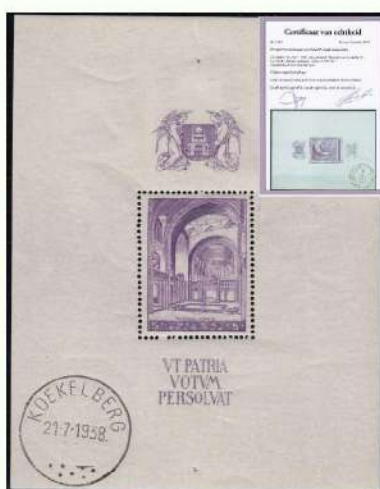
ProCollecta

Enchères

<https://www.procollecta.com>

Vente aux enchères du 30 avril au 9 mai

Plus de 50 lots...



En dat op het ogenblik van de expertise, voor de commissie:



Prochaines enchères

Juin	18/07 - 27/07
Septembre	10/09 - 19/09
Novembre	29/10 - 07/11
Décembre	03/12 - 12/12

visitez également notre boutique: <https://shop.procollecta.com>

Contactez-nous: webmaster@procollecta.com

Également pour des estimations gratuites et des achats au comptant

7 raisons d'opter pour un abonnement FDS... et plus encore

Un des produits philatéliques les plus populaires est indubitablement le **First Day Sheet**. À juste titre, parce que cette carte à l'esthétique bien pensée vous propose au recto un exemplaire de l'émission, mais aussi une oblitération premier jour. Le verso, quant à lui, vous donne une foule d'informations intéressantes sur le thème de l'émission. Le First Day Sheet est par ailleurs un objet de collection pratique grâce aux dimensions de la carte qui facilitent le classement.

Encore plus pratique, l'abonnement au First Day Sheet, qui vous permettra de bénéficier de nombreux avantages supplémentaires :

- 3 % moins cher que l'achat de tous les First Day Sheets séparément
- 2 % de réduction supplémentaire si vous optez pour un paiement annuel unique
- livret de Collection gratuit
- feuillet noir et blanc et non dentelé gratuit,
- vous ne manquez plus aucun exemplaire
- pas de frais d'expédition supplémentaires, livraison à domicile
- 4x/an le Philanews GRATUIT.



PROMO !

Pour toute souscription annuelle à l'abonnement aux FDS, vous recevrez en plus **un petit portemonnaie très pratique !**

Cette action s'étend jusqu'au 30 avril 2021.

Inscrivez vous maintenant !



Abonnez-vous aux Timbres-poste Thématiques

Vous n'avez pas le temps de vous rendre au bureau de poste?

Grâce à l'abonnement, vous recevez tout chez vous et ne manquez ainsi aucune nouveauté pour votre collection. Vous payez tout simplement par série, et l'envoi est gratuit. Les Timbres-poste Thématiques sont des émissions officielles de bpost, dont les thèmes, les dates et le nombre ne sont pas définis à l'avance. Les sets de 10 timbres-poste abordent des sujets charmants et originaux, toujours joliment illustrés. Vous recevrez une agréable surprise à la fin de l'année.

Inscrivez-vous maintenant !



Convaincu(e) ?
Contactez le Contact Center pour vous inscrire et/ou poser vos questions :
téléphone 02 / 278 50 70
e-mail philately@bpost.be